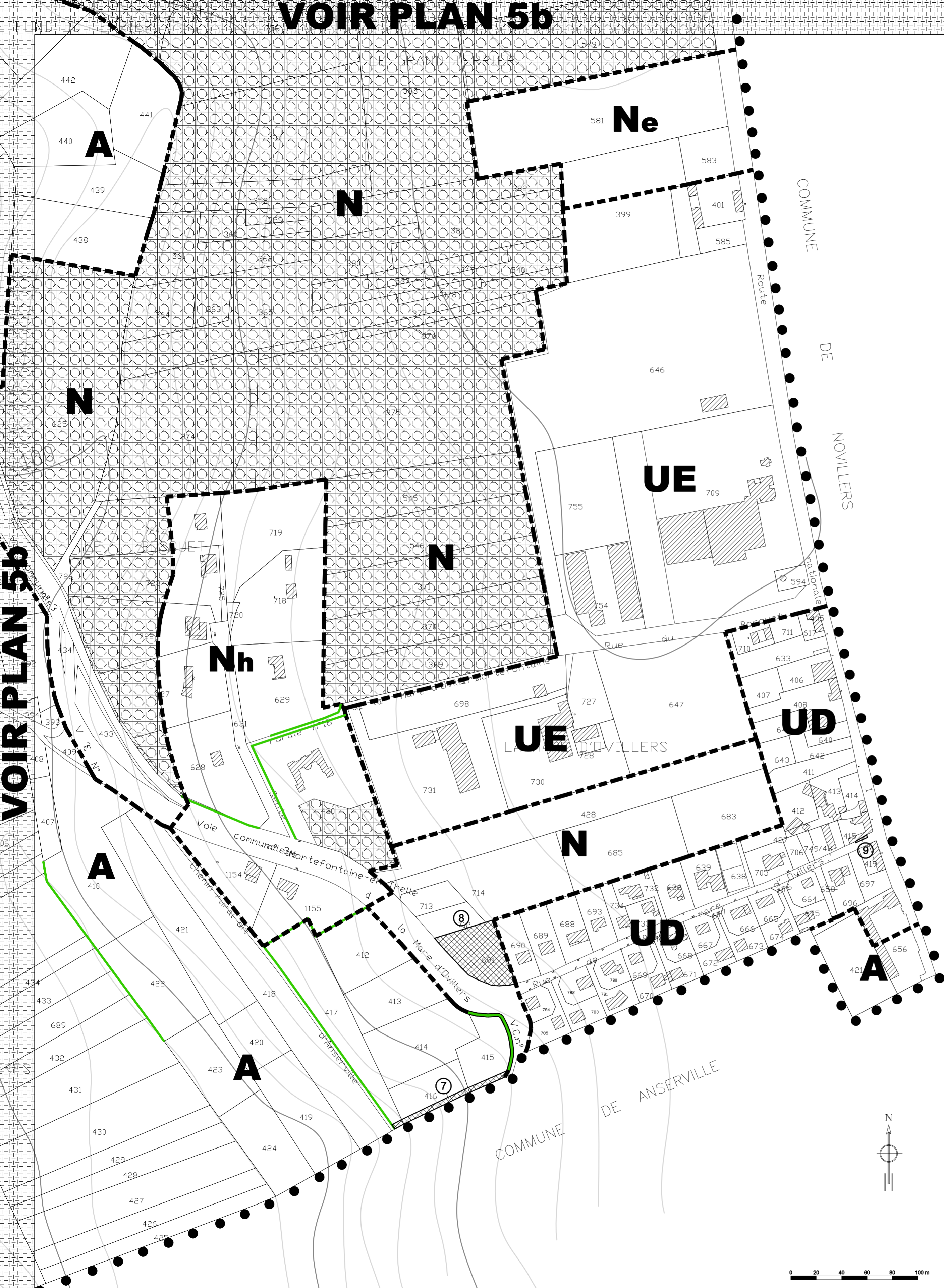


# VOIR PLAN 5b

VOIR PLAN 5b



## LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- — — Courbes de niveau
- Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme (voir plans de détail n°5e)
- Haie à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Partie visible sur un autre plan
- UD** Zone urbaine à dominante pavillonnaire
- UE** Zone urbaine à vocation économique
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle et forestière
- Ne** Secteur naturel à vocation économique
- Nh** Secteur naturel à vocation d'habitat

URBA-SERVICES  
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME

3, rue de Witten 60000 BEAUVAIS  
Téléphone : 03.44.45.17.57  
contact@urbaservice.fr

# Commune de MORTEFONTAINE- EN-THELLE

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### REVISION

DOCUMENT  
PROVISOIRE

ARRET  
Vu pour être annexé à la  
délibération en date du :  
25 OCT. 2022

5d

## REGLEMENT GRAPHIQUE PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "La Mare d'Ovillers"

Echelle : 1/2000e